

Caroline TROTOT

Équipe d'accueil LISAA EA 4120
Université Paris-Est Marne-la-Vallée

Les *Discours* de Ronsard, refus de la rupture historique et invention d'un genre

Les poètes de la Pléiade ont placé leur entrée en poésie sous le signe de la rupture avec leurs prédécesseurs. Ils refusent de se situer dans la continuité d'une tradition poétique française et déclarent inventer la voie d'une nouvelle poésie. Ronsard déclare ainsi dans la préface de son premier recueil, les Odes, qu'il prend « stile apart, sens apart, euvre apart » et qu'il s'achemine par « un sentier inconnu »¹. La *Défense et Illustration de la Langue française*² place cette démarche dans une perspective historique de revendication nationale. Dans la continuité des efforts de François I^{er}, il s'agit de donner à la France une place nouvelle dans un monde marqué par les révolutions techniques et scientifiques que sont l'invention de l'imprimerie, celle de l'artillerie et la découverte du nouveau monde dont les hommes de 1550 sont bien conscients. Cependant, la « révolution culturelle »³ à laquelle participent les hommes de la Pléiade se fait paradoxalement, on le sait, par un retour vers l'Antiquité. De fait, la marche de l'histoire tout entière est conçue comme une *translatio*⁴, un transfert de l'imperium à travers le temps et l'espace. La conscience de l'histoire s'affirme donc, comme en témoignent les nombreux ouvrages de l'époque⁵, qui cherchent à en établir la méthode et à en

¹ P. Ronsard, *Œuvres complètes*, éd. Laumonier, t. I, Odes et Bocage de 1550, STFM, Paris 1973, « Au lecteur », p. 45.

² Du Bellay, *La Défense et Illustration de la langue francoyse*, éd. et dossier critiques par J.-Ch. Monferran, Droz [TLF n° 543], Genève 2001.

³ G. Gadoffre, *La Révolution culturelle dans la France des humanistes*, Droz, coll. Titre courant, Genève 1997.

⁴ Voir le n° de *Camenaë*, nov. 2007, www.paris4.sorbonne.fr/rubrique.php3?id_rubrique=1761, consacré à la *translatio*.

⁵ J. Bodin, *La Méthode de l'histoire*, éd. moderne, traduite par P. Mesnard, Les Belles Lettres, Alger 1941 ; L. Le Roy, *De la vicissitude ou variété des choses en l'univers*, 1575, éd. moderne, Fayard,

restituer des épisodes, semblant se défier de la rupture pour l'intégrer à une vision de la continuité.

Cette problématique va prendre une actualité brûlante au moment des guerres de religion. La réforme apparaît comme un renouvellement religieux en rupture avec l'ordre établi, cette rupture prenant les formes violentes de l'iconoclasme notamment. Elle suscite une écriture du témoignage historique chez les hommes des deux confessions qui s'interrogent sur le sens d'une histoire qui, pour tous, est gouvernée par la Providence.

Confronté à la montée des troubles qui mènent aux guerres de religion, Ronsard, apparu depuis la publication des Odes en 1550 comme le Prince des Poètes de son temps, s'engage dans la voie de la poésie militante en 1560 avec l'Elégie sur les troubles d'Amboise à Guillaume des Autels. Il prend nettement position contre la réforme, pour la fidélité au catholicisme, indissociable d'une fidélité à la monarchie française. Son engagement politique se donne ainsi comme un refus de la rupture historique que représentent pour lui les protestants. Pendant deux ans, le poète vendômois devient ainsi le fer de lance du conservatisme politique et religieux à travers de nombreux et longs poèmes qu'il recueille en 1563 sous le titre de *Discours*⁶. Or ces Discours marquent l'invention d'un genre qui entretient des rapports complexes avec la tradition littéraire. On essaiera donc de caractériser la nature de ces positions et de réfléchir à la manière dont la vision de l'histoire est construite par la fiction poétique.

Un refus de la rupture historique

L'« Elegie sur les troubles d'Amboise » marque l'entrée de Ronsard dans le combat poétique. Il y affirme de manière très détaillée les raisons de son refus de la réforme. Les protestants se trompent et commettent de ce fait les fautes suivantes :

Ils faillent de vouloir renverser nostre empire,
Et de vouloir par force aux Princes contredire,
Et de presumer trop de leur sens orgueilleux,

Paris 1988 ; C.-G. Dubois, *La Conception de l'histoire en France au XVI^e siècle (1560–1610)*, Nizet, Paris 1977 ; *Nouvelle Revue du XVI^e siècle*, 19/1, 2001 ; *L'histoire en marge de l'histoire à la Renaissance*, Cahiers Saulnier 19, éditions rue d'Ulm, Paris 2002 ; *Ecritures de l'histoire (XIV^e–XVI^e siècle)*, Actes du colloque du centre Montaigne, Bordeaux, 19–21 septembre 2002, réunis et édités par D. Bohler et C. Magnien Simonin, Droz, Genève 2005.

⁶ Edition courante : P. Ronsard, *Discours, Derniers vers*, par Y. Bellenger, GF Flammarion, Paris 1979, édition de référence P. Ronsard, *Œuvres complètes*, éd. P. Laumonier (revue et augmentée par R. Lebègue), Société des Textes Français Modernes, t. XI (*Discours des misères et autres pièces politiques. 1562–1563*), Paris 1990.

Et par songes nouveaux forcer la loy des vieulx :
Ils faillent de laisser le chemin de leurs peres,
Pour ensuyvre le train des sectes estrangeres⁷.

Ronsard reproche aux réformés leur rupture avec la tradition, rupture qui est désignée par des métaphores hyperboliques (renverser, forcer). Frank Lestringant a rappelé que c'était un argument répandu chez les catholiques⁸. Il a rappelé aussi que les protestants se défendaient d'être des innovateurs. La réforme est un retour à la pureté de l'Évangile, elle n'est pas une innovation. Ainsi Calvin écrit-il dans l'épître liminaire de l'Institution de la Religion Chrestienne :

Ilz l'appellent Nouvelle, et forgée puis naguères [...] Ilz font moult grand injure à Dieu, duquel la sacrée parole ne méritoit point d'estre notée de nouveleté⁹.

L'innovation n'est pas une valeur au XVI^e siècle, elle est encore très ambivalente. C'est un *topos* alors de rappeler que la découverte de l'imprimerie s'accompagne de celle de l'artillerie et que la découverte du nouveau monde s'accompagne de la diffusion de la syphilis, jusque là inconnue en Europe¹⁰. La fidélité à la tradition est en revanche la valeur commune. Les humanistes rénovent les lettres antiques, les réformés rénovent la religion chrétienne. C'est cette fidélité à la tradition qui anime constamment Ronsard et lui fait lier loyauté politique et fidélité religieuse comme dans l'« Institution du roi Charles IX » :

Après il fault tenir la loy de vos ayeulx,
Qui furent Roys en terre, et sont là hault aux cieux :
Et garder que le peuple imprime en sa cervelle
Les curieux discours d'une secte nouvelle¹¹.

C'est une position constante chez Ronsard qui confesse avoir pourtant été tenté par la réforme face aux abus de l'Église¹². Mais le renouvellement de la réforme

⁷ P. Ronsard, « Elegie sur les troubles d'Amboise », v. 49–54.

⁸ F. Lestringant, « La sensibilité catholique de Ronsard », in *Poésie et guerre civile, Pierre de Ronsard, Discours des Misères de ce temps*, Université Paris VII, cahier textuel n° 33, Paris 2009, p. 19–27.

⁹ J. Calvin, *Institution de la Religion chrestienne*, Les Belles Lettres, Paris 1961, t. I, p. 15, cité par F. Lestringant, « La sensibilité... », art. cité, p. 21.

¹⁰ Voir par exemple, L. Le Roy, *De la vicissitude...*, op. cit., p. 374–379.

¹¹ P. Ronsard, « Institution pour l'adolescence du Roy treschrestien Charles neufviesme de ce nom », v. 67–70, voir aussi « Discours des Misères de ce temps », v. 37–40 et « Remonstrance au peuple de France », v. 85–92.

¹² « Remonstrance au peuple de France » v. 211–212 : « J'ai autrefois goutté, quand j'estois jeune d'age, / Du miel empoisonné de vostre doux breuvage ».

n'est pas seulement nouveauté, il prend la forme de la rupture violente. C'est ce qu'exprime la description des misères du temps sous le *topos* du monde renversé.

On a fait des lieux saints une horrible voerie,
Un assassinement, et une pillerie :
Si bien que Dieu n'est seur en sa propre maison,
Au ciel est revollée et Justice, et Raison,
Et en leur place hélas ! regne le brigandage,
La force, les cousteaux, le sang et le carnage¹³.

Le massacre est la forme extrême d'une violence qui connaît aussi de nombreuses manifestations symboliques qui révulsent Ronsard. Il s'agit des violences contre les reliques et les corps morts comme celui de Louis XI dont Ronsard mentionne la profanation de la tombe¹⁴. Il s'agit aussi de la violence iconoclaste¹⁵ qui se déclenche particulièrement dans ces années. La France de Ronsard se plaint ainsi :

[...] mes citoyens contre moy depités :
Ont pillé mes cheveux en pillant mes Eglises,
Mes Eglises hélas ! que par force ils ont prises !
En poudre foudroyant images et autels :
Venerable séjour de nos Saints immortels !¹⁶

La violence contre les images de saints ou la violence contre les corps sacralisés est liée pour Ronsard, comme le montre l'enchaînement de ces vers :

Ils n'ont pas seulement, sacrileges nouveaux,
Fait de mes temples saints, estables à chevaux,
Mais comme tormentés des Fureurs Stygiales,
Ont violé l'honneur des ombres sepulchrales¹⁷.

De fait, la rupture protestante réside, entre autres, dans un refus de la sacralisation du matériel, qu'il s'agisse des corps ou des images. Et ces supports matériels

¹³ P. Ronsard, « Discours des Misères de ce temps », v. 179–184.

¹⁴ P. Ronsard, « Responce aux Injures », v. 816–840.

¹⁵ O. Christin, *Une Révolution symbolique, l'iconoclasme huguenot et la reconstruction catholique*, Minuit, Paris 1991 ; D. Crouzet, *Dieu en ses royaumes. Une histoire des guerres de religion*, Seyssel, Champ Vallon 2008, en part. p. 165 ; tT. Wanegffelen, « Le condamné et le refoulé. Le geste iconoclaste au début des guerres de religion », *Les Cahiers de médiologie*, 13, Gallimard, Paris 1^{er} semestre 2002, p. 70–81.

¹⁶ P. Ronsard, « Continuation du Discours des Misères de ce temps », v. 378–382.

¹⁷ *Ibidem*, v. 385–388.

de la religion catholique constituaient selon l'historien des guerres de religion Denis Crouzet, le cadre traditionnel de la représentation de l'espace du royaume¹⁸. Face à ce qui apparaît comme une logique de la rupture violente avec les cadres traditionnels de l'époque, l'affirmation de la fidélité à la tradition apparaît comme un gage de paix.

Pour cette raison, Ronsard rappelle au grand prédicateur protestant Théodore de Bèze son origine personnelle :

De Besze, ce n'est pas une terre Gottique,
Ny une region Tartare, ny Scythique,
C'est celle où tu naquis, qui douce te receut,
Alors qu'à Veszelay ta mere te conceut [...]
Si tu es envers elle enfant de bon courage,
Ores que tu le peux, rends luy son nourrissage,
Retire tes soldars [...]¹⁹.

La fidélité « aux ayeux »²⁰ prend ainsi une figure concrète et personnelle. Rompre avec la tradition, ce n'est pas seulement rompre avec des principes mais avec ce qui constitue l'identité personnelle, l'appartenance avec à une famille, à une terre, à une communauté.

Génératrice de violence, la réforme est porteuse de discorde. Elle divise la communauté. Ronsard en fait cruellement l'expérience dans le cercle des humanistes proches de la Brigade. Et l'appel à Des Masures ou à Théodore de Bèze est un appel fraternel à une communauté culturelle. Ainsi l'argument qui consiste à dénoncer les divisions internes aux Eglises réformées est-il un argument important pour Ronsard :

Vous devriez pour le moins avant que nous troubler,
Estre ensemble d'accord sans vous desassembler,
Car Christ n'est pas un dieu de noise ny discorde,
Christ n'est que charité, qu'amour, et que concorde,
Et monstrés clerement par la division,
Que Dieu n'est point auteur de vostre opinion²¹. (CDM v. 253–258)

¹⁸ D. Crouzet, *Dieu...*, op. cit., p. 194 : « La violence huguenote du temps des troubles de Religion contribua sans doute à modifier la relation même de la foi des hommes à l'espace d'un royaume qui, dans l'imaginaire qu'il s'était vu donner, se désignait comme rempli de corps saints témoignant, par leur présence providentielle, de la piété d'un peuple élu vivant dans un jardin de Dieu ».

¹⁹ P. Ronsard, « Continuation du Discours des Misères de ce temps », v. 107–110 et 115–117.

²⁰ Ibidem, v. 161.

²¹ Ibidem, v. 253–258.

L'auteur de la division, on le sait, étymologiquement, c'est Satan²². La division produit le « trouble » auquel il faut aussi rendre son sens étymologique de *turbare* qui renvoie au trouble, à l'agitation de la foule. On parle en 1560 des troubles d'Amboise complot réformé contre le roi. Division et violence sont intrinsèquement liées pour Ronsard et le prêche protestant qui agite la foule hérissée sa sensibilité d'aristocrate :

Perisse mille fois cette tourbe mutine
Qui folle court apres la nouvelle doctrine,
Et par opinion se laisse sottement,
Soubs ombre de piété, gagner l'entendement²³.

La violence de la foule livrée à un imaginaire qui n'est plus réglé par la raison effraie Ronsard et contribue à l'attacher à une vision politique conservatrice. Mais c'est aussi une vision philosophique qui détermine ses positions. L'ordre politique établi est le reflet de l'ordre cosmique déterminé par Dieu, le reflet d'une harmonie rompue par l'explosion de la discorde jusque là maintenue dans la tension vive de la *concordia discors*²⁴. Sous l'effet des troubles religieux :

[...] le monde est plain d'iniquité,
Remply de defiance, et d'infidélité,
Ayant perdu sa reigle et sa forme ancienne²⁵.

L'harmonie de l'ordre naturel est si importante pour le poète qu'il préfère renoncer à la religion si elle devient facteur de dérèglement cosmique :

Si la religion, et si la foy Chrestienne
Apportent de tels fruits, j'ayme mieux la quitter
Et bany m'en aller les Indes habiter,
Ou le pole Antartiq' où les sauvages vivent,
Et la loy de nature heureusement ensuivent²⁶.

La déclaration est peu orthodoxe et elle est suivie d'une affirmation de la confiance en Dieu grâce à laquelle Ronsard retrouve une voie moins païenne. Elle est tout à fait significative des hiérarchies du vendômois et de la profondeur de son

²² P. Ronsard, « Remontrance au peuple de France », v. 507–508 : « J'ai pensé que Satan, qui les hommes attise / D'ambition, estoit chef de votre entreprise ».

²³ Ibidem, v. 235–238.

²⁴ M. Quainton, *Ronsard's ordered chaos: visions of flux and stability in the poetry of Pierre de Ronsard*, Manchester University Press, Manchester 1980.

²⁵ P. Ronsard, « Remontrance au peuple de France », v. 349–351.

²⁶ Ibidem, v. 352–356.

attachement à l'ordre. L'ordre politique imite l'ordre cosmique et l'éthique assure la mise en œuvre des vertus qui concourent à l'harmonie. C'est l'idée qui structure l'« Institution de Charles IX » qui commence ainsi :

Sire, ce n'est pas tout que d'estre Roy de France,
Il faut que la vertu honore vostre enfance²⁷.

Etre vertueux pour le roi, c'est « imit[er] Dieu, lequel [lui] a donné/ Le sceptre »²⁸. Dans ses manifestations politiques violentes, la Réforme menace de rompre l'ordre analogique dans lequel s'inscrit l'action humaine que l'histoire enregistre. La position ronsardienne correspond ainsi à une conception de l'histoire qui s'énonce dans les *Discours*.

La conception de l'histoire

S'adressant à Catherine de Médicis, le poète rappelle que l'histoire participe à la construction analogique d'un monde vertueux en proposant des modèles exemplaires :

Vous (Roynes) dont l'esprit prend plaisir quelque fois
De lire et d'escouter l'histoire des François
Vous sçavez en voyant tant de fais memorables
Que les siecles passez ne furent pas semblables.
Un tel Roy fut cruel, l'autre ne le fut pas,
L'ambition d'un tel causa mille debats.
Un tel fut ignorant, l'autre prudent et sage,
l'autre n'eut point de cueur, l'autre trop de courage,
Tels que furent les Roys, tels furent leurs subjects,
Car les Roys sont toujours des peuples les objects.
Il faut donq' des jeunesse instruire bien un prince²⁹.

L'histoire est un récit exemplaire qui apprend à se conduire en proposant des modèles divers. Elle participe à la construction de l'ordre en le représentant dans sa variété. Ronsard réfléchit à plusieurs reprises dans les *Discours* à l'écriture de l'histoire et à la conception qu'elle met en jeu. Ainsi dans le même *Discours* des Misères, il s'adresse directement à l'historien en ces termes :

O toy historien, qui d'ancre non menteuse

²⁷ P. Ronsard, « Institution... », v. 1–2.

²⁸ Ibidem, v. 119–120.

²⁹ P. Ronsard, « Discours des Misères de ce temps », v. 25–35.

Escrits de nostre temps l'histoire monstrueuse,
Raconte à nos enfans tout ce malheur fatal,
Afin qu'en te lisant ils pleurent nostre mal,
Et qu'ils prennent exemple aux péchés de leurs peres,
De peur de ne tomber en pareilles miseres.
De quel front, de quel œil, ô siecles inconstans !
Pourront-ils regarder l'histoire de ce temps !
En lisant que l'honneur, le sceptre de France
Qui depuis si long age avoit pris accroissance,
Par une Opinion nourrice des combats,
Comme une grande roche, est bronché contre bas³⁰.

L'adjectif « monstrueuse » et la fin du texte montrent que l'événement contemporain apparaît comme une rupture de l'ordre. Mais cette rupture reste intégrée dans une perspective temporelle plus vaste qui est celle de l'inconstance des siècles ; l'événement entretient le même rapport avec le temps que le monstre avec la nature. Cette conception de l'histoire est exprimée quelques années plus tard, en 1575, par Louis Le Roy dans un ouvrage qui eut beaucoup de succès et qui s'intitule *De la vicissitude ou variété des choses en l'univers*. En voici le début :

Proposant représenter à mon pouvoir la vicissitude de toutes choses en l'univers, avec les cause des varietez principales aperceues tant en sa partie superieure qu'inferieure, depuis le temps où a commencé la mémoire humaine jusques à present, je recognois treshumblement la providence divine estre pardessus, croyant certainement que Dieu tout puissant facteur et gouverneur de ce grand ouvrage excellent en beauté, admirable en variété, singulier en duree, auquel je supplie m'ayder en entreprise tant haulte, longue, difficile, et non encore attendee de personne, est soigneux de tous affaires y advenans jusques aux moindres, contenant en soy le principe, la fin, et les moyens d'iceux, et suyvant l'ordre qu'il a donné du commencement au monde, en le creant, veut qu'il soit temperé par changements alternatifs, et maintenu par contraires, demourant son essence eternelle tousjours mesme et immuable³¹.

L'histoire des hommes est le reflet de l'ordre cosmique, le tout étant gouverné par Dieu. Cet ordre repose sur l'harmonie des contraires qui permet de le comprendre comme un jeu de forces dynamiques et non comme un état statique. L'histoire comme succession d'événements divers comprend donc des mutations, voire même des « conversions », mais ce sont au fond des « révolutions », c'est-à-dire des tours complets, dans un système cyclique dont l'économie est subordonnée à l'immuable providence. Dans la perspective de Louis Le Roy, l'histoire se dit

³⁰ Ibidem, v. 115–126.

³¹ L. Le Roy, *De la vicissitude...*, op. cit., p. 17.

donc sur le mode de la comparaison qui permet de confirmer cette loi générale mais aussi de dégager des différences, d'apprécier notamment le rôle des comportements humains dans le déclenchement des événements. Ainsi déclare-t-il à propos de la chute de l'Empire Romain :

Or combien que les Republicques, Royaumes, et Empires ayent leurs conversions naturelles, bornes fatales, et temps prefix de durée : il semble neantmoins que la principale cause de la ruine de l'Empire Romain doyve estre attribuee à Constantin surnommé le grand, qui en transporta le siege hors Italie où il avoit esté commencé et accru, changea la forme du gouvernement en laquelle s'estoit maintenu depuis Auguste, cassa les pretoriens, fit les fiefs hereditaires que possedoient paravant les gensd'armes à temps ou à vie seulement, crea magistrats nouveaux, ordonna loix nouvelles : alterant en peu de temps toute la police ancienne³².

L'existence de la Providence et d'une loi historique analogue à la loi naturelle n'exclut pas la responsabilité humaine. Le récit historique est donc un modèle éthique que le lecteur doit méditer pour fabriquer l'histoire de son temps. Un autre grand traité de l'époque, *La Méthode de l'histoire* de Jean Bodin, paru en 1566, propose une vision similaire. L'histoire humaine, est l'une des trois sortes d'histoire avec l'histoire naturelle et l'histoire sacrée. Bodin se concentre sur la première pour tirer de la comparaison des conduites des hommes des exemples moraux qui aident à construire l'avenir :

C'est grâce à l'histoire que le présent s'explique aisément, que le futur se pénètre et que l'on acquiert des indications très certaines sur ce qu'il convient de chercher ou de fuir. Aussi m'étonné-je de voir que parmi une si grande multitude d'écrivains et à une époque aussi savante il ne ses soit encore trouvé personne pour comparer entre elles les histoires célèbres de nos ancêtres ni pour les confronter avec les gestes des anciens. [...] on tirerait de l'histoire le fruit le plus important puisque l'on pourrait grâce à elle enflammer les uns pour le bien et détourner les autres du mal³³.

Ainsi, l'histoire est-elle un lieu éthique de l'action des hommes et le rôle de l'écrivain est de donner ces exemples pour susciter l'émotion du lecteur, acteur de l'histoire contemporaine.

Ronsard s'inscrit dans cette conception de l'histoire dans laquelle la réforme est devenue menace de rupture de l'ordre qui maintient l'équilibre entre des éléments disparates. Elle relève d'un dérèglement de l'esprit des hommes qui font un usage incontrôlé de l'imagination et se laissent gouverner par l'opinion en la prenant

³² Ibidem, p. 280.

³³ J. Bodin, *La Méthode*..., op. cit., p. XXXVIII.

pour la vérité. Pour les ramener à l'ordre de la raison, le poète doit toucher cet imaginaire en fabriquant une vision de l'histoire qui les engage à rétablir l'ordre par leur action.

Un genre nouveau : le Discours militant, une poétique de l'enrollement

Fer de lance de la Pléiade, Ronsard s'est illustré depuis 1550 par la rénovation de genres poétiques : les odes, le sonnet amoureux, l'hymne, l'épigramme notamment. Sa poésie militante prend elle aussi la figure d'un nouveau genre qu'il appelle « Discours ». Il emprunte le terme à Du Bellay mais ses poèmes lui donnent des formes nouvelles dont se souviendront ensuite les grands poètes engagés depuis Agrippa d'Aubigné jusqu'à Victor Hugo. Le terme de « Discours » est en effet bien peu précis et c'est la forme des poèmes qui permet de le définir.

Le discours est d'abord un genre qui affiche sa forte dimension rhétorique³⁴. On se contentera de rappeler que Ronsard utilise bien les lieux rhétoriques que sont les genres judiciaire, délibératif, démonstratif par exemple ou les lieux de l'argumentation. Il emprunte aussi le terme de « Remontrance »³⁵ à un genre de discours en prose de nature politique qui existe à son époque. La forte dimension rhétorique de ces poèmes contribue à en faire une arme qui lutte sur le terrain même des prédicateurs adversaires. Abandonnant les hauteurs du Parnasse, Ronsard descend dans l'arène pour se battre à armes égales et montrer qu'il excelle dans ce domaine. Le terme de discours met aussi simplement en valeur l'importance de l'énonciation dans ce genre. La voix du poète s'y affirme puissamment comme dans ces vers exemplaires au début de la « Continuation du Discours des Misères de ce temps » :

Je veux maugré les ans au monde publier,
D'une plume de fer sur un papier d'acier³⁶.

Ronsard utilise aussi de nombreuses prosopopées et figures de dialogisme donnant la parole aux acteurs de l'histoire³⁷. Le jeu polyphonique contribue à valoriser

³⁴ Voir A.-P. Pouey-Mounou, *Ronsard Discours des misères de ce temps*, Atlande, Neuilly 2009, p. 87–115.

³⁵ A. Tarrête, « Ronsard et le genre de la remontrance », in *Poésie et guerre civile...*, op. cit., p. 107–119.

³⁶ P. Ronsard, « Continuation du Discours des Misères de ce temps », v. 5–6.

³⁷ Voir O. Halévy, « Ainsi, par vision, la France à moi parla » le discours rapporté dans la *Continuation* et la *Remontrance* de Ronsard », in *Styles, genres, auteurs*, n° 9, éd. F. Mercier-Lecat et V. Raby, PUPS, Paris 2009, p. 49–64.

ser la voix du poète et à l'inscrire dans l'horizon historique d'un événement qui s'est joué dans des prises de parole et dans la représentation de l'efficacité du verbe. Face aux réformés qui placent au centre de leur pratique religieuse le prêche, Ronsard s'approprie le langage comme outil de lutte idéologique pour rétablir l'ordre auquel il croit. La rhétorique lui permet non seulement de convaincre mais de persuader en s'appuyant sur les ressorts du *movere*. Il s'adresse aux passions de son auditoire en endossant lui-même certaines de ces passions comme la colère³⁸ ou l'indignation pour construire son *ethos*, son caractère de poète.

Mais les *Discours* utilisent surtout des ressorts poétiques qui vont permettre de mettre l'histoire sous les yeux et de lui donner sens. Ils mettent notamment en œuvre la partie de la rhétorique qui appartient plus proprement aux poètes, celle de *l'elocutio* et parmi elle, celle des figures. Les *Discours* se caractérisent ainsi par un recours aux figures qui concourent à ce qu'on appelle *l'evidentia*, le fait de mettre sous les yeux. Ronsard construit de véritables hypotyposes pour se faire le témoin des événements de son temps³⁹ :

Je meurs quand je les voy par troupes incogneues
Marcher aux carrefours ou au milieu des rues,
Et dire que la France est en piteux estat,
Et que les Guisiens auront bien tost le mat⁴⁰.

Grâce à ces procédés, Ronsard se fait poète de la chose vue, qualité que lui reconnaît son commentateur Claude Garnier en 1623 :

« En ces Discours de feu Monsieur de Ronsard, qui doivent tenir le premier rang de tout ce qu'il a jamais fait voir au jour, il dépeint excellemment, comme en un tableau vivement représenté, les Miseres & les infortunes, qui sous la minorité du Roy Charles IX. de louable mémoire, accablèrent presque toute la France, à l'advenement de l'irreligion de Calvin, ministre de Genève : & manifeste si à nud la vérité, qu'il ne se peut mieux, comme estant né dans le Monde en l'origine de ceste abominable et plus que misérable secte »⁴¹.

³⁸ Voir B. Méniel, « Entre éthique et rhétorique : la colère dans les *Discours* », in *Lectures de Ronsard, Discours de Misères de ce temps*, éd. E. Buron et J. Goeury, PUR, Rennes 2009, p. 223–236.

³⁹ Nous nous permettons de renvoyer à notre article « *Regarder l'histoire de ce temps. Ronsard et la poétique des images dans les Discours* », in *Lectures de Ronsard...*, op. cit., p. 59–75.

⁴⁰ P. Ronsard, « Remonstration au peuple de France », v. 555–558.

⁴¹ C. Garnier, « Les Discours des Misères de ce temps, avec un esclaircissement des choses plus difficiles par le sieur Claude Garnier », suivi de « La Responce au Ministre, avec l'esclaircissement dudit sieur Garnier », in *Les Œuvres de Pierre de Ronsard [...] revues et augmentées et illustrées de commentaires et remarques*, N. Buon, Paris 1623, vol. second, f. 1329 r^o–v^o.

Garnier signale aussi que les figures donnent souvent à voir une autre réalité. Les nombreuses et célèbres allégories⁴² de la France ou de l'Opinion par exemple révèlent le sens qu'il faut donner aux événements historiques. Or ce faisant, Ronsard met en œuvre une poétique qui va en faire la cible de choix des attaques réformées parce qu'il affirme poétiquement sa vision d'un monde où les fictions païennes disent la vérité, où les images sont des médiations sensibles nécessaires. Il reconstruit poétiquement l'ordre analogique que la théologie réformée tente de détruire.

L'allégorie permet, par ailleurs, de construire une représentation du temps qui nie la rupture contemporaine. On peut considérer qu'elle extrait de l'actualité pour renvoyer à un temps éternel de la vérité. C'est ce que disent Daniel Ménager⁴³ et Yvonne Bellenger⁴⁴. On peut aussi considérer l'allégorie comme une figure de la *translatio*. Elle renoue avec les figures de l'héritage culturel notamment gréco-latin – l'opinion est fille de Jupiter – mais aussi français pour ce qui est de l'allégorie de la France ou biblique pour les sauterelles de l'apocalypse auxquelles sont comparés les protestants. Face à la rupture avec les fictions païennes demandée par les huguenots et à leur appropriation de l'héritage culturel biblique, la poétique ronsardienne signifie par ses choix une vision de l'histoire comme continuité par des réactualisations successives qui donnent toutes accès à des vérités immuables. L'allégorie met poétiquement en œuvre l'écriture de la comparaison qui fonde la vision historique de la Renaissance. Elle permet de relier l'inquiétante nouveauté des événements contemporains à des archétypes. La présence de l'épique structure ainsi le monde éthique. Les grandes comparaisons avec la nature réaffirment la subordination des événements humains, si terribles soient-ils, au grand ordre de la servante de Dieu.

Une telle conception donne au poète un rôle d'interprète des vérités divines cachées qui a fait aussi de Ronsard une cible privilégiée. Pour cette raison, il réaffirme dans le plus beau des *Discours*, la « Responce aux Injures », son rôle de poète, en se jouant du modèle du poète-prophète qu'il a lui-même contribué à diffuser :

⁴² Sur l'allégorie dans les *Discours* nous nous permettons de renvoyer à notre article « Ronsard et l'allégorie dans les *Discours* », in *Styles, genres, auteurs...*, op. cit., p. 65–86.

⁴³ D. Ménager, *Ronsard : Le Roi, le Poète et les Hommes*, Droz, Genève 1979, p. 226 : « Le choix de cette écriture allégorique correspond très précisément à un projet didactique, que Ronsard réalise mieux, par le retour à une forme médiévale, que les historiens de son temps. Par l'allégorie en effet, tout ce qui est opaque ou enchevêtré dans la réalité historique reçoit l'éclairage de l'Idée. Tout devient parfaitement transparent quand les noms propres chargés d'histoire individuelle, laissent la place aux noms communs, porteurs de signification générale ».

⁴⁴ Y. Bellenger, « L'allégorie dans les poèmes de style élevé de Ronsard », in *Cahiers de l'association internationale des études françaises*, Les Belles Lettres, Paris mai 1976, n° 28, p. 65–80, p. 75 : « Autrement dit, dans cette poésie décidément « engagée », Ronsard procède en abolissant momentanément la perspective temporelle, comme pour mieux dégager de la singularité des événements leur vérité. Parole de poète, parole de prophète, qui pour se faire entendre sort de l'histoire et choisit le langage de l'allégorie ».

Tu penses vrais les vers dont je me joüe,
Qui te font enragier, et je les en avoüe.
Ny tes vers ny les miens oracles ne sont pas
Je prends tant seulement les Muses pour ébas,
En riant je compose, en riant je veux lire,
Et voyla tout le fruit que je reçoÿ d'escrire,
Ceux qui font autrement, ils ne sçavent choisir
Les vers qui ne sont nés sinon pour le plaisir⁴⁵.

Renonçant à être un poète-prophète, Ronsard n'en affirme pas moins l'excellence de son talent poétique et son rôle fondateur dans la poésie française. La « Responce aux Injures » propose ainsi de remarquables séquences autobiographiques qui construisent la figure du poète et sont un des aspects importants que l'on peut considérer par rapport à notre problématique. Face à la violence de l'histoire que Ronsard observe et qu'il subit en devenant par son engagement littéraire la cible de la polémique protestante française, le Vendômois introduit dans son poème des éléments de sa propre histoire. Il assure ainsi l'inscription de sa figure d'auteur dans le texte, ce que Samuel Junod désigne du beau terme d'« enrôlement » et caractérise comme « l'inscription spectaculaire de l'auteur dans son œuvre »⁴⁶. Les vers 1000–1034 notamment le conduisent à affirmer sa position dominante dans la société de son temps :

Tu ne puis le nyer ! car de ma plénitude
Vous estes tous remplis : je suis seul vostre estude,
Vous estes tous yssus de la grandeur de moy,
Vous estes mes sujets, et je suis vostre loy
Vous estes mes ruisseaux, je suis vostre fontaine⁴⁷.

Ronsard restaure ainsi l'ordre auquel il croit. Reflet du cosmos, le roi-poète tient fermement le monde poétique. La restauration en poésie de l'ordre menacé dans la réalité passe par la réaffirmation de la poétique de l'imitation comme mimésis et imitation des auteurs. Mais on peut avancer que le monde et le sujet poétique sont désormais davantage historicisés. Si les événements du temps sont mis en rapport avec les cadres cosmologiques et des arrière-plans antiques, ils sont cependant présents. De même, si le poète est toujours chéri par Apollon et les Muses, il a désormais une histoire dont quelques séquences apparaissent. Tout en refusant

⁴⁵ P. Ronsard, « Responce aux Injures », v. 919–926.

⁴⁶ S. Junod, « La poétique de l'enrôlement au temps des guerres de religion », *Modern Language Note*, vol. 120, n° 1 supplément, janvier 2005 [*La littérature engagée aux XVI^e et XVII^e siècles. Études en l'honneur de Gérard Defaux (1937–2004)*], p. S44–S59, p. S48.

⁴⁷ P. Ronsard, « Responce aux Injures », v. 1035–1039.

la rupture historique réformée et en se situant dans la continuité de la poétique des années 1550, le genre du discours ouvre des voies neuves pour l'écriture poétique, les voies d'un engagement qui dépasse l'écriture militante.

Conclusion

Les *Discours* de Ronsard témoignent de l'attitude complexe que les hommes du XVI^e siècle entretiennent avec l'histoire. Soumis sans révolte à la providence, ils se savent aussi acteurs d'une histoire qui est fabriquée par les hommes et les discours nés de leur imaginaire. Face à l'imaginaire apocalyptique qui anime selon Denis Crouzet les « guerriers de Dieu »⁴⁸ et constitue pour cet historien contemporain le principal moteur de des actes des guerres de religion, Ronsard réaffirme non seulement l'imaginaire du sensible et de la *concordia discors* mais aussi un imaginaire de la singularité individuelle qui s'érige au seuil de la modernité dans les subtilités d'une poétique de l'imitation et de la translation qui proclame et refuse la rupture.

Dans les *Discours*, la fiction tente ainsi d'agir dans l'histoire en proposant aux hommes un imaginaire de l'ordre. Si elle échoue de ce point de vue, en ne réussissant pas à éviter la rupture religieuse et politique, elle contribue cependant à forger l'image de la monarchie absolue du XVII^e siècle et porte surtout la poétique neuve des œuvres engagées d'Agrippa d'Aubigné à Victor Hugo.

Caroline Trotot

Mowy Ronsarda: odrzucenie zerwania historycznego i wynalezienie gatunku

Streszczenie

Podczas gdy Francja doświadcza niepokojów związanych z wojnami religijnymi, Ronsard – książę poetów swego czasu – oddaje pióro na użytek swych przekonań politycznych i religijnych w wierszach zebranych w roku 1563 pod tytułem *Mowy*. Broni w nich sprawy króla i Kościoła katolickiego, odmawiając zerwania ustanowionego przez Reformację. Jego konserwatywnemu zaangażowaniu towarzyszy pojmowanie historii jako cyklicznej kontynuacji przewidzianej w wieczności przez wszechmogącego Boga. By bronić tych

⁴⁸ D. Crouzet, *Les guerriers de Dieu. La violence au temps des troubles de religion (vers 1525–vers 1610)*, Champ Vallon, Seyssel 1990, rééd. 2005.

przekonań politycznych i filozoficznych, poeta odnawia jednak swą sztukę, wynajdując nowy gatunek poetycki: mowę. Łączy w nim walczącą retorykę z alegoryczną fikcją, które służą nie tylko sprawie, ale i wpisaniu siebie w zaangażowaną wypowiedź poetycką.

Caroline Trotot

***Discours* by Ronsard, the Rejection of Historical Rupture and Invention of a Genre**

Summary

While France was experiencing unrest connected with religious wars, Ronsard – the prince of poets of his times – defended his political and religious convictions in the poems entitled *Discours* collected in 1563. In them, he supported the position of the king and the Catholic Church, opposing the break-up instituted by the Reformation. His conservative involvement is accompanied by an understanding of history as a cyclic continuation foreseen throughout eternity by an omnipotent God. To defend those political and philosophical convictions, the poet reinvented his art, creating a new poetic genre: speech. This genre combines the rhetoric of battle with allegorical fiction. It achieves its aims, but also enables the reader to become a part of the poetic utterance.

